VENTES A L'ENCAN.

Stoudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

1 Résidence Double,
2 Résidences Simples.
3 Splendides sites à bâtir.

SUCCESSION DE JOSEPH HOFFMANN.

No 62,172—Cour Civile de District pour la la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 10 janvier 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 14 novembre 1900 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

1o Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District, dans l'îlet borné par les rues Quatrième (maintenant Oak), Léandias, Monroe et Plum, mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et est composé des parties de fond des lots désignés par les Nos 18, 19, 20, 21 et 22; la dite portion de terre a commence à 90 pieds de l'encoignure des rues Monroe et Quatrième et de là s'étendant en long de la dite rue Quatrième et vers la rue Léandias, de façon à faire la ci-dessus façade de 30 pieds.

2o Un certain lot de terre avec améliorations dessus, dans le Septième District dans le même îlet que le lot ci-dessus décrit et contigu au dit lot. Ledit lot est désigné par le No 23, sur un plan de C. A. Hedin, voyer, et mesure 30 pieds de face sur la rue Quatrième (maintenant Oak) sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

3o Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième district dans l'îlet borné par les rues Dryades, St Denis, Sixième et Washington et étant la moitié du lot de terre désigné par le No 16 de l'îlet No 276, la moitié du dit lot No 16 devant être prise du côté vers la rue Sixième et ayant un mesure approximative, 25 pieds de face sur la rue Dryades par une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds.

Les améliorations consistent d'un cottage simple, en bois couvert en ardoises, entré de la banquette ornée d'une barrière en fer sur le devant, et contenant galerie sur le devant, trois chambres, hangar, citerne, etc., le tout en bon état.

Conditions—comptant. L'acquéreur payant pour l'acte de vente tous les timbres de revenu, perdevant Geo. Montgomery, notaire. Un dépôt de 20 pour cent devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1900.

SMITH & ROSENBERG,
MAXWELL C. SMITH, Encanteur.
Bureau 813 rue Carondelet.

L. DePorter, avocat pour l'administrateur, bureau, chambre 206, bâtisse Liverpool et London et Globe.

2 déc—2 9 16 23 30—an 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 26 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Honoré Taste Viennière de Mme Mélanie Taste Viennière, No 61,428, il sera vendu à l'enchère publique le JEUDI 27 décembre 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune—

Huit certains terrains de terre, en totalité terre située dans le Troisième District de cette ville. Lot No 36 est borné par les rues Agriculture, Hancock, Abondance et Trèves; lot 37 est borné par les rues Abondance, Hancock, Treves et Tonnerre; lot No 24 (maintenant 631) est borné par les rues Josephine, Soldelle, Dubuy et Trèves; lot 49 (maintenant 285) borné par les rues Josephine, Soldelle, Benton et Gordon; lot No 48 et 58 (maintenant 976), borné par les rues Monroe, Gordon, Genius et Celestine; lot No 50 (maintenant 973) borné par les rues Hancock, Monroe, Genius et Celestine; lot No 61 (maintenant 1168), borné par les rues Monroe, Gordon, Lisbonne et Genius.

Conditions—Comptant; un dépôt de 50 pour cent devra être fait à l'encanteur au moment de l'adjudication.

SMITH & ROSENBERG — Maxwell C. Smith, Encanteur—Bureau 813 rue Carondelet.

27 nov—27—dec 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.—Division D—Docket No 63,335.

In re Mme L. G. Crenaa et als vs N. P. Levy, en absent.

JEUDI, 20 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, sous et en vertu d'un jugement de l'Honorable W. R. Sommerville, juge de la Division D, de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, in re Mme L. G. Crenaa et als vs N. P. Levy, en absent, ledit jugement rendu et signé le 27 nov. 1900 et signé le 15 novembre 1900, nous offrirons en vente et vendrons à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, savoir:

Trente certaines lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, Les à savoir:

Premièrement—Un certain îlet de terre borné par les rues Robertson, Claiborne, Pologne et Lesseps.

Deuxièmement — Un certain îlet de terre borné par les rues Claiborne, Robertson, Lesseps et France.

Troisièmement — Un certain îlet de terre borné par les rues Claiborne, Derbigny, Lesseps et Pologne.

Quatrièmement—Un certain îlet de terre borné par les rues Claiborne, Derbigny, Lesseps et France.

Cinquièmement—Un certain îlet de terre borné par les rues Solidelle, Josephine, Lesseps et France.

Sixièmement—Un certain îlet de terre borné par les rues Josephine, Célestine, Lesseps et Pologne.

Septièmement—Un certain îlet de terre borné par les rues Célestine, Génie, France et Lesseps.

Huitièmement—Un certain îlet de terre borné par les rues Libéral, Feros, France et Lesseps.

Neuvièmement—Un certain îlet de terre borné par les rues Libéral, Feros Lesseps et Pologne.

Dixièmement—Un certain îlet déterre borné par les rues Feros, Feros, Lesseps et Pologne.

Onzièmement.—Un certain îlet de terre borné par les rues Feros, Verin, Lesseps et France.

Douzièmement—Un certain îlet de terre borné par les rues Verin, Magistrat, Lesseps et Pologne.

Treizièmement—Un certain îlet de terre borné par les rues Verin, Magistrat, Lesseps et France.

Conditions—Comptant. Un dépôt de 10 pour cent devant être fait avec les encanteurs au moment de l'adjudication.

SMITH & ROSENBERG,
Maxwell C. Smith, Encanteur,
Bureau 813 rue Carondelet.

18 nov—18 25—déc 2 9 16 23

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE DE COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES.

LOCATION CENTRALE, PRÈS DES FERRIES, ALGER.

PAR MACON & KERNAGHAN — W. A. Kernaghan, Encanteur. — Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, le 10 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 27 nov. 1900, par l'Hon. W. R. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire d'Albert A. Fejol et al. vs John J. Heald et al., No 62,616 du dossier de la dite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1o Le cottage simple en bois à un étage No 417 rue Valette, plus pleinement décrit comme un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues N. Liberté (anciennement Trémé), Marais, Tonnerre et Ste Claude, mesurant 25 pieds de face sur la rue N. Liberté sur 83 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et est désigné par le No 11 de l'îlet No 11—et a N. Saley, dans les dits mesures anglais étant mesures françaises.

2o La moitié indivise de six lots de terre situés dans le même district, dans l'îlet No 153 borné par les rues N. Liberté (anciennement Trémé), Marais, Tonnerre et St-Louis; chacun desdits lots ayant 27 pieds 6 pouces de face sur la rue N. Liberté; lot No 2 mesurant 16 pieds 8 pouces de face sur la rue Tonnerre par 73 pieds 9 pouces de profondeur; lot No 3 mesurant 16 pieds 9 pouces de face sur la rue Tonnerre par 77 pieds 9 pouces de profondeur, et lot No 4 est séparé des lots Nos 12 et 3 par une allée commune et mesurant 21 pieds 11 pouces 3 lignes de face sur la rue N. Liberté par 83 pieds 2 pouces de profondeur.

3o La moitié indivise d'un lot de terre, situé dans le même district, dans l'îlet No 138 borné par les rues Franklin, N. Liberté (anciennement Trémé), Promenade Carondelet et Toulouse, lequel lot forme l'encoignure des rues Franklin et Promenade Carondelet et mesurant 45 pieds 6 pouces de face à la rue Franklin, 100 pieds 4 pouces de profondeur et face sur la Promenade Carondelet et 27 pieds 8 pouces de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 8.

4o La moitié indivisé d'un autre lot de terre situé dans le même îlet; le dit lot forme l'encoignure des rues Franklin et Toulouse et est désigné par le No 2 et mesurant 43 pieds de face sur la rue Franklin par 100 pieds de profondeur en face sur la rue Toulouse plus ou moins.

5o La moitié indivise de deux lots et la portion d'un autre lot de terre, situés dans le même District, dans l'îlet No 153 borné par la rue Toulouse, Promenade Carondelet, Germain et N. Liberté (anciennement Trémé), lesquels deux lots sont désignés par les Nos 9 et 10 et mesurant comme suit: Lot No 9 mesurant 48 pieds de face sur la rue Toulouse, 72 pieds 10 pouces et 4 lignes de face sur la rue N. Liberté, 48 pieds 3 pouces sur la Promenade Carondelet; lot No 10 mesurant 48 pieds de face sur la rue Toulouse, 73 pieds 1 pouce 4 lignes sur le côté de la ligne du lot No 9. 48 pieds 2 pouces de face sur la Promenade Carondelet et 65 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne de côté du lot No 11 et la portion du lot mesurant 24 pieds de face sur chaque rues Toulouse et Promenade Carondelet et 65 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur dans la moitié la plus forte de la rue N. Liberté du lot No 11 la balance du lot No 11—et a N. Saley, dans les dits mesures anglais étant mesures françaises.

6o La moitié indivise de six lots de terre situés dans le même district, dans l'îlet No 153 borné par les rues N. Liberté (anciennement Trémé), Marais, Toulouse et St-Louis; chacun des dits lots sont désignés par les lettres A et B et les chiffres 1 et 2 sur un plan par J. N. DePouilly, daté le 3 novembre 1845, et mesurant comme suit: Lot A mesurant 27 pieds 6 pouces de face sur la rue N. Liberté par 83 pieds 2 pouces 4 lignes. Lot B mesurant 27 pieds de face sur la rue N. Liberté par 83 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur Lot No 1 forme l'encoignure des rues Nord Liberté et Toulouse, et mesurant 25 pieds 3 pouces de face à la rue N. Liberté, par 83 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur et faisant face à la rue Toulouse, et est No 2 mesurant 19 pieds 1 pouce de face sur la rue Toulouse par 69 pieds 9 pouces de profondeur, et les deux autres lots sont désignés comme suit: un par le No 1 sur un plan par J. Pacya daté le 22 novembre 1841, et mesurant 26 pieds de face sur la rue N. Liberté par 102 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur, et le dernier lot est désigné par le No 27, sur un plan par J. Pilié, daté le 14 avril 1829, et mesurant un mesure française 50 pieds de face sur la rue N. Liberté, par 120 pieds de profondeur.

LE TOUT DES SIX PROPRIÉTÉS CI-DESSUS DÉCRITES DEVANT ETRE VENDU EN BLOC.

7o Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 132 borné par les rues N. Liberté, Franklin, Toulouse et la Promenade Carondelet, lesquels lots mesurant 81 pieds 10 pouces 2 lignes de face sur la rue N. Liberté, 53 pieds 3 pouces 6 lignes de face sur la rue Toulouse, 63 pieds 5 pouces 5 lignes de face sur la Promenade Carondelet et 96 pieds de longueur sur la ligne du fond.

Les améliorations sur les dits lots consistent seulement des bâtisses qui s'y trouvent, mais toutes les machines, bouilloires, outils, etc., faisant partie à la solande et manufacture de portes et fenêtres sont la propriété de L'Etat et Cie et ne font point partie des dits lots, ou des améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—L'acquéreur devant tenir en ces mains du prix d'achat un montant suffisant pour payer et pour mesure de payer les billets à recevoir suivants:

Du prix des six propriétés premièrement en cent ci-dessus mentionnées et désignés trois billets à recevoir, un de $3,000 et deux de $2,500 chacun, faisant un total de $7,000 avec 8 pour cent d'intérêt par an du 15 janvier 1900, et de la propriété en cent ci-dessus secondement décrite deux billets respectivement de $500 chacun, faisant un total de $1,000 avec 8 pour cent d'intérêt par an du 15 janvier 1900, avec pouvoir de vendre deux obligations les choses vendues et la balance de $787 00 à comptant; concernant le tout des dites propriétés et mesurant le paiement en plus et ne donne le prix de l'adjudication les taxes de 1900 et les timbres du revenu des E. U., sur les notes de vente.

Les actes de vente par devant Chas T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs.

Chas F. Claiborne, avocat.
25 nov—25 — dec 2 9 16 23 26

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple Désirable.

No 1015 Avenue Lafayette.

Entre les rues St-Claude et Roman.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 823 rue Commune—MARDI, 18 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement en partage rendu par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, le 8 novembre 1900, et signé le 14 novembre 1900, dans l'affaire de Mme Ellen Donnelly, Rév. Joseph Mathias, exécuteur et agent subrogé, vs Mme Mary Donnelly French, en son héritiers, No 61,094 du dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage simple couvert en ardoise, distraite et bien situé, No 1015 avenue Lafayette, entre les rues St-Claude et Roman, contenant corridor, galerie de côté, 3 chambres, cuisine et cour sur l'arrière. Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans la Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Lafayette, les rues Romparte, St Claude et Port, mesurant 25 pieds de face sur l'avenue Lafayette par 120 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Tout en bonne condition.

Conditions—Une moitié ou plus, on le tout, comptant; la balance en un ou deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeurs, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et pour cent honoraires à accord en cas de poursuite pour recouvrer le paiement des balance et toutes les charges usuelles et habituelles, les améliorations devant être assurées et la police transférée au preteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur devant payer les taxes pour 1901, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

L'acquéreur de la propriété secondement décrite devant assumer la facture du Southwestern Alcatras Asphalt and Construction Company pour le pavage susdevant de la dite propriété, au dessus et un plus de la dite décrite, d'après les documents de la vente de l'encanteur.

Actes de vente passé devant E. H. Reynaud, notaire faisant les timbres du revenu au frais de l'acquéreur.

John F C Waldo, avocat pour le plaignant.
9 déc—9 16 23 30—janv 6 13

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'AMANDA ROCA, femme de GEO. L'ROTE.

No 60,899—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MERCREDI, 26 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, daté le 19 novembre 19 0, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1o La moitié indivise de trois lots situés dans la Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 122, bornée par les rues Toulouse, St Louis, N. Liberté (anciennement Trémé) et Franklin, un desdits lots forme l'encoignure des rues Toulouse et Franklin et mesurant 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Franklin et est désigné par le No 1, sur un plan par L. Sargi, daté le 4 février 1845 et déposé dans le bureau de P. Lacoste, anciennement notaire, sous le No 5 du livre de plans No 5; les deux autres lots mesurant chacun 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur cent pieds de profondeur et sont désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan par H. Moellmann daté le 20 décembre 1846, déposé dans le bureau de L. E. Kenny, ancien notaire en cette ville, acquise par W. Bingham, comme suit, à savoir: La moitié du lot No 6 de Bernard Keegan, par acte pardevant E. Commagère, notaire, le 9 juin 1870, enregistré au bureau des transferts livre 96, fol. , et la moitié du lot No 5 de Michael et Stephen Hensel, par acte pardevant W. J. Canuel, notaire, le 14 avril 1871, livre des transferts 98 fol. 534.

Conditions — Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de 1900, au dessus et au plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Acte de vente et tous les timbres de R. I. pardevant G. G. Kronenberger, aux frais de l'acquéreur.

MEUBLES.

Un certain lot de meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré, sera vendu le même jour à 10 heures A. M. sur les lieux, No 4816 rue Tchoupitoulas, entre les rues Lyon et Berdeaux.

Conditions—Comptant sur les deux.
9 déc—9 16 23 30—jan 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Lot de choix et améliorations dans le Septième District.

Succession de Julien Hemelin et Mary-Jane Durandon femme.

No 63,268—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

A l'enchère publique, Jeudi, 27 décembre.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 781 rue Commune —JEUDI, le 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 27 novembre 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par la rue Tchoupitoulas (ou Levée), Lyon, Front et Bordeaux, mesurant soixante cinq pieds sur ladite rue Levée ou Tchoupitoulas par soixante quinze pieds de profondeur et est composé de la partie de devant ou moitié des lots désignés respectivement par les Nos 5 et 6 sur un plan par H. Moellmann daté le 20 décembre 1846, déposé dans le bureau de L. E. Kenny, ancien notaire en cette ville, acquise par W. Bingham, comme suit, à savoir: La moitié du lot No 6 de Bernard Keegan, par acte pardevant E. Commagère, notaire, le 9 juin 1870, enregistré au bureau des transferts livre 96, fol. , et la moitié du lot No 5 de Michael et Stephen Hensel, par acte pardevant W. J. Canuel, notaire, le 14 avril 1871, livre des transferts 98 fol. 534.

Conditions — Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de 1900, au dessus et au plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Acte de vente et tous les timbres de R. I. pardevant G. G. Kronenberger, aux frais de l'acquéreur.

MEUBLES.

Un certain lot de meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré, sera vendu le même jour à 10 heures A. M. sur les lieux, No 4816 rue Tchoupitoulas, entre les rues Lyon et Bordeaux.

Conditions—Comptant sur les deux.
9 déc—9 16 23 30—jan 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Lot de choix et améliorations dans le Septième District.

Succession de Julien Hemelin et Mary-Jane Durandon femme.

No 63,268—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

A l'enchère publique, Jeudi, 27 décembre.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 781 rue Commune —JEUDI, le 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 27 novembre 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'îlet 78, borné par les rues Deuxième (maintenant Maple), Citation (maintenant Cherokee), Lowerline et Hampton, désigné comme lot No 13 de l'îlet 17 "F" de Carondelet, lequel dit îlet mesurant trente pieds de face sur la rue Hampton, par cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, dans les dites mesures anglais étant mesures françaises.

Les améliorations consistent en un cottage simple No 3129 rue S. Franklin, contenant 5 chambres, galerie sur le devant et sur le côté, citerne, hangar, etc.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes taxes pour 1900 au dessus et au plus le prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente. Acte de vente passé devant Chas T. Soniat, notaire aux frais de l'acquéreur.

25 nov—25—déc 2 9 16 23 27

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vacherie! Vacherie!

Succession Jean Marie Fournier.

No 63,115—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau 813 rue Commune, entre Carondelet et Baronne—LUNDI 17 décembre 1900, à 11:30 A. M., il sera vendu à l'enchère publique No 840 rue Hancock, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 6 décembre 1900, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1o Une portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District, dans l'îlet borné par l'avenue Jackson, les rues Howard, Philippe et Liberté, et mesurant 69 pieds de face à la rue Philippe, 38 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Howard, 40 pieds sur la ligne la plus près de la rue Liberté et 69 pieds sur la ligne du fond, toutes mesures plus ou moins.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un cottage double Nos 2323-2325 rue Philippe, contenant 8 chambres, citerne, hangar etc, de chaque côté.

2o Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances de ceux, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet 254, fauxbourg Lafayette, qui est borné par l'avenue Jackson, les rues Liberté, S. Franklin et Josephine et désigné comme lot No 5 de l'îlet 230 sur un devis de J. A. d'Hémécourt, déposé voyer de ville daté le 2 mars 1861 et mesurant 28 pieds 8 pouces et 4 lignes de face sur la rue Franklin par une profondeur de 86 pieds 8 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple No 3130 rue S. Franklin, contenant 5 chambres, galeries sur le devant et sur le côté, citerne, hangar, etc.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes taxes pour 1900 au dessus et au plus le prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente. Acte de vente passé devant Chas T. Soniat, notaire aux frais de l'acquéreur.

25 nov—25—déc 2 9 16 23 27

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE DE Propriétés Foncières.

Cottage Double Nos 2323 et 2325 rue Philippe,

Borné par les rues Liberté, Howard et avenue Jackson.

—AUSSI—

Cottage Simple 2129 S. Franklin,

Entre les rues Josephine et l'avenue Jackson, dans l'îlet Liberté.

DANS LA SUCCESSION DE Mme CAROLINE SCHULTZE, Vve DE CONRAD SASSE.

No 63,569—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune — MARDI, le 15 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, où sont les plans exhibant tous les détails et dimensions conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 6 décembre 1900, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1o Une portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District, dans l'îlet borné par l'avenue Jackson, les rues Howard, Philippe et Liberté, et mesurant 69 pieds de face à la rue Philippe, 38 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Howard, 40 pieds sur la ligne la plus près de la rue Liberté et 69 pieds sur la ligne du fond, toutes mesures plus ou moins.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un cottage double Nos 2323-2325 rue Philippe, contenant 8 chambres, citerne, hangar etc, de chaque côté.

2o Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances de ceux, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet 254, fauxbourg Lafayette, qui est borné par l'avenue Jackson, les rues Liberté, S. Franklin et Josephine et désigné comme lot No 5 de l'îlet 230 sur un devis de J. A. d'Hémécourt, déposé voyer de ville daté le 2 mars 1861 et mesurant 28 pieds 8 pouces et 4 lignes de face sur la rue Franklin par une profondeur de 86 pieds 8 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple No 3130 rue S. Franklin, contenant 5 chambres, galeries sur le devant et sur le côté, citerne, hangar, etc.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes taxes pour 1900 au dessus et au plus le prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente. Acte de vente passé devant Chas T. Soniat, notaire aux frais de l'acquéreur.

25 nov—25—déc 2 9 16 23 27

VENTES A L'ENCAN.

E. F. Sancho & Co.

PAR E. F. SANCHO & CO. — MERCREDI le 19 décembre 1900 à 10 h. 30 A. M. au dépôt du T. & P. RR. au pied de la rue Thalia, il sera vendu à l'enchère publique les suivantes marchandises non-réclamées:

Char du T. & P. 7296—Un lot d'se.

Char du T. & P. 7206— Un Iron captand.

Char du T. & P. — Un tuyau de cheminée d'environ 25 pieds; une bouilloire donkey; un lot de vieux bois de charpente.

Char T. M. 8036, un wagon de vieux bois de charpente peint et de portes.

Pour l'inspection des dits venes à notre bureau, 513 rue Magazine, où un permis sera obtenu.

E. F. SANCHO,
Encanteur.

9 déc—9 14 19

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE.

No 3826 Rue Dryades.

2 LOTS VACANTS.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, 732 rue Gommune.

JEUDI, le 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, donnée No 63,927, signé le 16 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Louise Millier, femme décédée de Christian W. Pohlman, à l'enchère publique, il sera vendu:

Trois certaines lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 440 borné par les rues Dryades, Baronne, Peniston et Général Taylor, et désignés par les chiffres A, B C.

Lot A formant l'encoignure des rues Dryades et Général Taylor et mesurant 53 pieds de face sur la rue Dryades par une profondeur et face sur la rue Général Taylor de 90 pieds.

Lot B est contigu au et A mesurant 45 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Dryades, 45 pieds 11 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, par une profondeur de 90 pieds.

Lot C est contigu aux lots A et B dans le fond et mesurant 30 pieds de face à la rue Général Taylor et la ligne vers A et B, par une profondeur de 101 pieds 11 pouces et 6 lignes sur la ligne de l'autre côté vers la rue Baronne, par 102 pieds 2 pouces et 2 lignes.

Les améliorations sur le lot A consistent en un joli cottage en bois avec six chambres et connu comme No 3826 rue Dryades.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et le balance à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les choses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, insistant les timbres du revenu intérieur.

Dart & Kernan, avocats.
24 nov—24—déc 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Frank S Rossi.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune, VENDREDI 28 décembre 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division B, donnée No 63,287 signé le 16 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Frank S. Rossi, à l'enchère publique, il sera vendu:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Claiborne, St-Jean, Willow, Perdido et Gravier, mesurant quatre pieds neuf pouces de face à la rue Perdido, soixante-quatre pieds un pouce et une ligne de face à la rue Claiborne, et soixante-huit pieds onze pouces de face à la rue Willow, sur une profondeur de cent vingt sept pieds sur le côté auprès de la rue St Jean, et une profondeur de vingt neuf pieds six pouces sur le côté auprès de la rue Gravier, et formant l'encoignure des rues Claiborne et Perdido; le tout d'après un plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 27 novembre 1880, et déposé, en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire, comme plan No 57, livre de plan No 1.

2o Un certain lot de terre, ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., le tout dans son appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, et désigné comme lot No 7 dans l'îlet No 6 compris entre les rues Gravier, Perdido, St Jane et Ste Adeline, sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, le 22 décembre 1844 et déposé en l'étude de D. L. Mc Cay, ancien notaire, lequel lot mesure 30 pieds 6 3/4 pouces de face à la rue Perdido, 30 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de 119 pieds 11 pouces sur la ligne le divisant du lot No 6; et 124 pieds 6 pouces sur la ligne le divisant du lot No 8, le tout en mesure anglaise; et lequel dit lot, d'après la présente topographie de cette dite ville, comme il est démontré par les reines d'accessements des taxes, est situé dans l'îlet No 440 quatrième district d'assessement, lequel est borné par les rues S. Derbigny, Perdido, Claiborne, S. Roman et Gravier.

Les améliorations sur la propriété premièrement décrite comprennent une maison en bois à un étage à l'encoignure opposée comme un "stand" d'huitres, etc., et les parties du fond sont améliorés par une grande maison en bois à deux étages, portant les numéros, mais et parc 847-849 rue S. Derbigny.

La propriété deuxièmement dés-ite est améliorée par une bâtisse en bois à un étage, dépendances, entrée pour wagon, etc. Le tout nouvellement repeinturé et papé.

Conditions—Comptant. Acte de vente et les timbres du Revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur, pardevant Theodore G. Schmidt, Not., notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Carnell & Carnell, avocats pour le plaignant.
2 déc—2 9 16 23 30 31—jan 1 6

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement d'Affaires de Choix,

A l'encoignure des rues Claiborne et Perdido, avec

Maison de valeur à deux étages, EN BOIS.

Nos 547 et 549 rue S. Derbigny ou Willow.

Aussi—Le vaste lot, avec maison en bois, contigu et faisant face à la rue Perdido.

SUCCESSION DE J. M. DAMFLOUS.

No 61,854—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau 737 rue Commune—Le MERCREDI, le 2 janvier 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. R. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 26 novembre 1900, pour le compte de la succession de J. M. Damflous, il sera vendu à l'enchère publique:

1o Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Claiborne, St-Jean, Willow, Perdido et Gravier, mesurant quatre pieds neuf pouces de face à la rue Perdido, soixante-quatre pieds un pouce et une ligne de face à la rue Claiborne, et soixante-huit pieds onze pouces de face à la rue Willow, sur une profondeur de cent vingt sept pieds sur le côté auprès de la rue St Jane, et une profondeur de vingt neuf pieds six pouces sur le côté auprès de la rue Gravier, et form